

SIERENTZ

Infos
N°365



Environnement

Infos pratiques

Recrutement



EN MARS À SIERENTZ

Environnement

07
Infos pratiques

Recrutement



10

WURZLA GARTA
fête ses 5 ans

Au départ, une idée folle ! Un terrain vierge, une friche sur les hauteurs de Sierentz (derrière la rue des Sorbiers) dans les bois, où un groupe d'amoureux de la nature aventureux a désiré mettre les mains dans la terre, au sens propre, et tenter d'en faire une belle expérience de partage et de découverte.

DES RENDEZ-VOUS MENSUELS

Nous nous réunissons tous les seconds dimanches matin vers 9h et en cinq ans, grands et petits se sont retroussés les manches et ont découvert de nouvelles pratiques culturelles, la permaculture, le plaisir de planter, de récolter et de partager leur apprentissage par de joyeuses journées "portes ouvertes". Les défis ont été nombreux, le principal étant l'approvisionnement et le stockage de l'eau si précieuse. Les résultats, malgré les embûches, font la fierté de tous !

ET DES ÉVÈNEMENTS ANNUELS

Le 12 mars nous accueillons un sourcier et un arboriculteur pour la taille des fruitiers, Le 16 avril journée de plantations, Le 13 mai journée citoyenne, Le 14 mai nous fabriquerons un four autonome Rocket Stove, et mettrons en place un carré en électroculture. Cette journée sera ouverte aux autres jardins partagés de la région.

Si vous souhaitez partager nos expériences, nos productions potagères, et vous initier à la permaculture, vous êtes les bienvenus. Ci-dessous nos contacts .

Le site internet : wurzla-garta.odoo.com
(comportant un plan d'accès précis)
Facebook : Wurzla Garta .
Courriel : [wurzagarta@orange.fr](mailto:wurzlagarta@orange.fr)
Tél. 06 04 53 03 88 (entre 17h et 20h)



03 A la Une

Wurzla Garta fête ses 5 ans

04 Conseil Municipal

Le compte-rendu de la séance du 06 février 2023

07 Infos pratiques

Journée Citoyenne
CNI passeports
Report passage déchets

08 Barbapapas

Plantations au périscolaire
Au périscolaire des maternelles et des primaires

09 Vie scolaire

Semaine de jeux à l'école maternelle
Opération pièces jaunes

10 Infos pratiques

Recrutement

10 Associations
Loisirs

La paroisse Saint Martin
La Société d'Histoire de la Hochkirch

11 Environnement

Le potager pédagogique au parc du domaine Haas

14 Économie locale

Le dressing d'Isa devient Vingt Seconde(s)
Fabrice JELSCH, coaching et hypnothérapie
Chill'in, design d'intérieur

15 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

16 Solidarité

Caritas recherche des familles d'accueil
Quête nationale 2023 de la Ligue contre le Cancer

17 Le coin dialectal

A pàr Eberràschunge im Zug

18 Manifestations

Ciné Sierentz
Soirée « best of années 80 »
« Pumpier Fàscht »
Seniors : sensibilisation aux risques numériques
La Sie'roulette est de retour !

19 Infos pratiques

Battues de chasse

20 Carnet

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2023

Le compte rendu de la séance du 16 janvier 2023 a été transmis et est approuvé à l'unanimité.

Affaires financières

Affectation de dépenses : le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, affecte les biens acquis à l'état de l'actif de La Commune.

Débat d'orientation budgétaire (DOB)

Monsieur le Maire explique le contexte compliqué d'élaboration du budget compte tenu des événements extérieurs qui touchent toutes les communes et n'est pas spécifique à la Ville de Sierentz. L'augmentation du coût des énergies très important voit nos dépenses de fonctionnement doubler par rapport à l'an passé. D'autres dépenses sont liées aux augmentations salariales (hausse du point d'indice décidée par le

gouvernement, qui peut encore augmenter cette année compte tenu de l'inflation).

Monsieur Stéphane DREYER, Adjoint au Maire, procède à la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023. Il reprend chaque section en dépenses et recettes, évoque le budget écoulé, les réalisations, les prévisions et les propositions. Il commence ses explications avec l'augmentation des dépenses de fonctionnement qui est assez importante entre les prévisions 2023 et les réalisations 2022, notamment au niveau du chapitre 011 dû à la hausse du coût des énergies et à l'inflation. Les dépenses ont été estimées le plus sincèrement possible en espérant l'amélioration de la situation et en informant les services d'être attentifs au niveau de la consommation de l'électricité et du chauffage. Il revient également sur l'augmentation des charges de personnel, due à la revalorisation du point d'indice, de l'augmentation du SMIC et de l'évolution de carrière des agents.

Concernant les recettes de fonctionnement, Monsieur Stéphane DREYER revient aux situations antérieures jusqu'en 2018 : on s'aperçoit que nos recettes étaient élevées (dues au remboursement du sinistre du complexe sportif), elles sont revenues à la normale en 2022, mais en 2018, nous avons des aides de l'Etat plus importantes, avec moins d'habitants qu'aujourd'hui. Malgré l'augmentation de la population des dernières années, les recettes de fonctionnement n'ont quant à elles, pas augmenté.

Comme certaines recettes sont en baisse, et pour arriver à l'équilibre avec les dépenses de fonctionnement, il faudrait augmenter la taxe foncière de 2 points. Par ailleurs, l'Etat revalorise les bases de 7,1 %. En augmentant cette taxe, la commune aurait une recette supplémentaire d'environ 190 000 €, ce qui permettra d'équilibrer le budget et faire de l'autofinancement pour réaliser des projets.

Monsieur le Maire prend la parole pour expliquer l'impact de l'augmentation des recettes fiscales au titre du foncier bâti. Le premier impact s'applique à l'ensemble des communes du territoire national avec la revalorisation des bases de valeur locative de 7,1 % qui découlent

de la loi de finances adoptée par le parlement. Cette revalorisation devrait générer, toujours dans l'estimation, un produit supplémentaire de 118 956 €. A cela pourrait se rajouter une augmentation du taux de fiscalité de la taxe foncière bâtie qui est nécessaire pour permettre l'équilibre du budget. Aujourd'hui nous sommes à un taux de 30,48 %, qui comprend une part communale et une part départementale suite à la suppression de la taxe d'habitation. Il rappelle que les taux sur Sierentz n'ont pas bougé depuis des années, si cette augmentation se fait, c'est vraiment par nécessité. Cette augmentation de 2 points représenterait une recette supplémentaire de 117 746 €, soit un total de 236 704 €. C'est une recette pérenne pour les années suivantes, elle se reproduira chaque année avec la revalorisation des bases. L'impact de cette augmentation est présenté, sur la base d'une valeur locative moyenne sur Sierentz, pour montrer la conséquence de l'augmentation. La suppression totale de la taxe d'habitation représente 690 €, il y a également à partir de 2022, la suppression de la redevance audiovisuelle de 138 €. Pour les foyers encore soumis à la taxe d'habitation en 2022, cela représenterait environ 242 €.

Les montants supprimés sont des décisions unilatérales prises par le gouvernement, privant les communes de certaines recettes. L'impact moyen de la revalorisation des valeurs locatives, représente une augmentation de 50 € et 2 points supplémentaires, représentent une augmentation globale de 102 € qui est atténuée par la baisse de la redevance audiovisuelle et la suppression définitive de la taxe d'habitation.

Monsieur Stéphane DREYER reprend la parole et présente la partie investissement. Les dépenses d'investissement comprennent des éléments incompressibles tels que le remboursement du capital de la dette ou des restes à réaliser. Il reste 900 000 euros à injecter dans les projets. Un arbitrage a été fait : les investissements retenus sont ceux où la ville s'est engagée et ceux pouvant obtenir une subvention. Les projets non retenus pour 2023 sont reportés l'année prochaine. Il détaille les projets : le renouvellement des tenues réglementaires pour le service incendie, la végétalisation de la cour de l'école Picasso, le rafraîchissement thermique de l'école Jacques Schmitt, la mise en place de sanitaires supplémentaires au 1^{er} étage du

complexe sportif, l'étanchéité des gradins, la mise aux normes du bâtiment des bricoleurs, le changement de la chaudière du presbytère, l'installation d'un récupérateur d'eau au service technique pour l'arrosage, l'extension de la vidéoprotection, la création d'un parking rue du Maréchal Foch, la création d'un nouveau périscolaire dans l'ancienne caserne des pompiers, le remplacement des luminaires en LED, la mise en place d'aires de jeux et d'autres projets.

Les recettes comprennent l'autofinancement, les subventions, les restes à réaliser, et un prêt relais en attendant le remboursement du FCTVA dans le cadre du nouveau périscolaire, la vente d'un terrain communal aux Hirondelles. Ce montage permet de réaliser de nouveaux projets sans faire de nouveaux prêts.

Concernant la dette : la capacité de désendettement de la commune a évolué par rapport à l'an passé. Elle est passée à 11,17 ans cette année, du fait de l'augmentation du coût de l'énergie. Elle reste malgré tout sous le seuil des 12 ans. Aucun prêt ne pourra être réalisé en 2023, ni en 2024, hormis le prêt relai. Cette dette est encadrée dans le cadre d'un plan pluriannuel qui sera présenté lors du prochain conseil municipal.

Le projet de budget pour le CCAS est également abordé.

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de garder un minimum d'investissement, important pour l'économie locale, les collectivités représentent un volant important d'investissement sur le territoire, ce qui fait vivre les entreprises locales. Il remercie Stéphane DREYER et les différents services qui ont contribué à monter ce budget. Le projet de budget primitif sera examiné le 13 mars. Le conseil municipal, après délibération, prend acte de la production d'un Rapport d'Orientations Budgétaires qui a donné lieu à la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires.

Mise à disposition de la salle AGORA à l'Ecole de Stetten

Afin de financer une partie de sa classe découverte en 2023, l'Ecole de Stetten organise un concert à la salle AGORA les 17 et 18 mai 2023. Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accorde la gratuité de la mise à disposition de la salle AGORA à l'Ecole de Stetten pour ces deux journées.

Remplacement de la chaudière du presbytère - Demande de subvention

Le presbytère est équipé d'une chaudière au fioul, qui nécessite

d'être remplacée par une chaudière à haute performance énergétique. Le coût des travaux est estimé à 43 185,84 € HT. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la part de différents organismes, et notamment de l'Etat dans le cadre de la DETR, à hauteur de 40 % du montant total HT. Le montant du soutien attendu par l'Etat s'élève à 17 274,00 € HT. Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, habilite Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter cette subvention.

Fixation de tarif - Badges alarme anti-intrusion au complexe sportif

Suite à la mise en place d'une alarme anti-intrusion au complexe sportif, un badge est nécessaire pour procéder à l'activation et la désactivation de certains locaux. Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, fixe la participation forfaitaire aux clubs et utilisateurs du complexe sportif à 10 € par badge au titre de la dotation de base. Tout remplacement de badge sera facturé 50 €.

Communications et Informations

Ecole Maternelle Picasso - Bilinguisme

Le directeur de l'école ainsi que les enseignants nous ont fait part des difficultés scolaires des élèves de petites sections à suivre un cursus bilingue. Après concertation avec Monsieur le Maire, Lauren MEHESSEM, adjointe déléguée, les délégués des parents d'élèves et le corps enseignant, il a été décidé de commencer le cursus bilingue en classe de moyenne section.

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le 13 mars 2023 à 18h30 à l'école PICASSO.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et est consultable sur www.sierentz.fr

Journée Citoyenne

Pour passer une chouette journée entre copains, entre Sierentzois et participer à la grande action citoyenne de notre village, je retiens la date ! RDV samedi 13 mai 2023.

Des ateliers adultes et enfants seront proposés dans le numéro du mois d'avril.

CNI passeports

Le délai d'obtention de rendez-vous pour la délivrance des titres d'identité ne cesse de se rallonger devant la demande de plus en plus importante.

Nous vous conseillons vivement, à l'approche de l'été, d'anticiper vos demandes en prenant rendez-vous sur le site internet de la commune, et ce, le plus tôt possible si vous prévoyez de voyager.

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de vous connecter au site www.sierentz.fr rubrique CNI / Passeports.

Report passage déchets

Le ramassage des ordures ménagères prévu le vendredi 7 avril (jour férié - vendredi saint), est avancé au mercredi 5 avril.

Un renseignement - une question ? Vous pouvez contacter le 03 89 70 22 60.

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES *Barbapapas*

Edition de Sierentz • N°93



Plantation au périscolaire

Pour améliorer le cadre de vie des enfants du périscolaire, ces derniers ont mis les mains et les pieds dans la terre pour planter des arbres et arbustes dans leur espace de jeux.

Ici, un amélanchier qui offrira de l'ombre en été, un spectacle visuel au printemps et à l'automne et de bonnes petites baies pour les gourmands et les oiseaux.



Semaine de jeux à l'école maternelle

Début février, bon nombre de parents ont répondu à notre appel à venir jouer à des jeux de société avec les élèves.

C'est ainsi que chaque matin de 8h30 à 9h, ça et là dans l'école, on pouvait observer des petits groupes d'enfants accompagnés d'un adulte, concentrés autour d'un jeu, lançant les dés, déplaçant des pions, piochant une carte... Des éclats de rire, des cris de joie ou de déception punctuaient l'ambiance annonçant tantôt une victoire, tantôt une défaite...

Ces ateliers jeux ont permis aux élèves d'apprendre en s'amusant. Ils ont aussi favorisé les échanges entre pairs et avec les adultes. Nul doute que ces derniers ont également éprouvé du plaisir durant cette parenthèse ludique !

Au périscolaire des maternelles

Durant le mois de décembre, le groupe de Dom G, les « Barba'baladeurs » a eu la visite des lutins du Père Noël, Meringue et Bretzel. Dès leur arrivée notre quotidien a été ponctué de bêtises quotidiennes pour le plus grand plaisir des enfants. Ils avaient également emmené la boîte aux lettres du Père Noël afin que les enfants y déposent leurs courriers et dessins. Pour les vacances de Noël, Bretzel et Meringue ont rejoint le Pôle Nord avec les différentes missives.

A notre retour en janvier un courrier du Père Noël attendait nos têtes blondes ainsi qu'un "paquet surprise" contenant des petits cadeaux. Nous espérons revoir nos petits lutins au prochain Noël.



Au périscolaire des primaires

« Fête » vos jeux

Les enfants de primaire ont bien profité de la très attendue soirée casino.

Après un passage à la banque, ils ont misé leurs haricots dans différents jeux. Et ils ont dépensé leurs gains dans des délices sucrés ou salés : crêpes, toasts, bonbons...



Opération pièces jaunes 2023

Vendredi 4 février, les délégués des classes ont remis 17kg de pièces au Bureau de Poste de la commune de Sierentz.

Un grand merci à tous pour vos dons en faveur des enfants hospitalisés.

Les délégués des classes de l'école J. Schmidt.

LA MAIRIE DE SIERENTZ recrute !

Un adjoint technique

Missions : entretien des espaces verts, débroussaillage, soufflage de feuilles, entretien voie publique. Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Candidatures et CV à adresser à Monsieur le Maire, 1 place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ ou par mail : personnel@mairie-sierentz.fr



La paroisse Saint Martin communique

La communauté des dix paroisses du secteur de SIERENTZ publie un bulletin mensuel d'une quinzaine de pages qui paraît onze fois par an, « LE LIEN INTERPAROISSIAL ».



la Société d'Histoire de la Hochkirch

La nouvelle Lettre de la Société d'Histoire de la Hochkirch vient de paraître.

Elle évoque le classement de la remarquable maison dimière de Magstatt-le-Haut aux monuments historiques.

Vous y trouverez des textes de réflexion, le calendrier et les horaires des offices, des réunions et de différentes manifestations, des informations diverses, etc. Le montant de l'abonnement (8€) est encaissé par les porteurs.

Vous souhaitez être en contact avec la communauté vous pouvez, pour le recevoir, vous adresser au presbytère :

- par e-mail terredepromesses@orange.fr
- ou par téléphone 03 89 81 54 20 en indiquant vos nom, prénom et adresse,
- ou remplir une feuille d'inscription que vous trouverez à l'entrée de l'église, dans le clocher, et la déposer dans la boîte aux lettres du presbytère au 5 rue Poincaré.

Les expositions WALDNER et GUTZWILLER organisées par l'association en septembre et décembre 2022 sont présentées.

La Lettre met également en lumière ses membres, avec la remise du Hebel dank à Yves BISCH et le Bretzel d'or à Gérard RAPP. Et rend hommage à ses fondateurs disparus, François KWAST et Jean-Jacques HAABY.

Contacts :

- Paul-Bernard MUNCH, président, 06 17 01 92 01, pbmunch@free.fr
- Rachel SORET VACHET-VALAZ, secrétaire, 06 15 14 01 70, rachelvachetvalaz@yahoo.fr
- Gérard MUNCH, trésorier, 06 08 25 03 39, gerard.munch68@orange.fr,



« Elles sont où les tomates, j'adore tellement »

« C'est la plus grande betterave du monde ! »

« Je veux porter l'arrosoir tout seul »

La maisonnette du parc Haas

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022

Au potager pédagogique au parc du domaine Haas



C'est dans le parc du domaine Haas, dans un écrin de verdure, au milieu des enfants, de la nature et de zones humides qu'est né le projet d'un jardin pédagogique destiné en priorité aux enfants du périscolaire des Barbapapas.



« Oh Anaïs, des vers de terre, regarde celui-là comme il est énorme »

et récoltent les cultures pour leur plus grand bonheur. Nous espérons avec ce projet inciter les enfants à aller vers l'écocitoyenneté dans leurs comportements et leurs décisions futures. Ce potager pédagogique a la particularité d'être situé dans un parc public. Il devient alors un potager d'ornement au même titre qu'un massif de fleurs. Tout le monde peut circuler librement dans les allées du jardin en profitant du spectacle visuel et sonore qu'offre le potager. Les récoltes sont cependant strictement réservées au périscolaire. Nous vous demandons donc de respecter l'investissement des enfants pour qu'ils puissent espérer récolter le fruit de leur travail.

UN POTAGER PÉDAGOGIQUE, MAIS DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce potager permet aux enfants et animateurs de cultiver une multitude de plantes potagère, fruitière, mellifère, d'ornement, à des fins pédagogiques. C'est avant tout un lieu d'apprentissage où l'on répond aux besoins de recréer le lien et de la compréhension entre la nature et l'humain. C'est également un moyen de donner du sens au système du vivant et d'en comprendre ses cycles. Ce jardin est une introduction à la connaissance des plantes qui deviendront des aliments à cuisiner et déguster. En effet, les productions sont consommées sur place lors de repas où, quotidiennement au goûter. Le jardin nécessite de prendre le temps d'observer, d'en prendre soin, et de développer la patience. Ici ce sont les animateurs qui préparent le terrain, procèdent aux aménagements nécessaires, et les enfants qui sèment, plantent, entretiennent l'espace

« 36, 37, 38... 43 maïs »



➤ **Anaïs, la jardinière**

ET LA BIODIVERSITÉ DANS TOUT ÇA ?

Au jardin du parc du domaine Haas on cultive sur les principes de la « permaculture », on tente de préserver au maximum la biodiversité en limitant nos impacts : on limite le travail du sol, on cultive sans produits phytosanitaires, on n'abuse pas de l'arrosage, on s'aide de plantes compagnes, on ne fait pas la guerre aux mauvaises herbes et surtout on favorise la vie ! Une aubaine pour les enfants qui s'émerveillent devant la multitude de fleurs et de petits insectes présents au jardin.

UNE SERRE, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Si vous ne l'avez pas encore aperçue, une serre « géodésique » a été installée l'été dernier au parc du domaine Haas. Au jardin pédagogique, on fait les choses du début à la fin, en l'occurrence ici, de la graine à l'assiette.



« Venez voir il y a plein de fraises ! »

Les classes dans le pré de l'école maternelle et primaire sont également amenées à venir aider au potager, ou au moins en profiter (lecture ; observation...)

VOUS VOULEZ Y CONTRIBUER ?

Qui dit jardin pédagogique, dit partage. Si vous souhaitez partager une histoire sur le jardin, une graine, un replant, une bouture, un peu de votre temps et d'énergie, votre soutien, la jardinière en charge du projet se fera un plaisir de vous accueillir et de mettre en valeur ce que vous souhaitez partager. Et pour les Sierentzois et tous les autres, on compte sur votre bienveillance et le respect de ce lieu si fragile.

Les enfants font donc eux-mêmes les replants avec l'aide de la jardinière. Dès le mois de février certaines graines sont semées, et restent au chaud pendant plusieurs mois pour bien grandir ; au printemps lorsque les replants sont prêts à être plantés en pleine terre, ils ont besoin d'un temps d'acclimatation, et la serre est le milieu idéal pour leur permettre de s'habituer aux changements de température entre le jour et la nuit. Elle permettra également de cultiver des légumes en hiver et de cultiver des plantes du sud dans de meilleures conditions (tomates, poivrons, aubergines...).

Merci aux bricoleuses et bricoleurs pour cette belle réalisation.

2022, UNE ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS AU POTAGER !

On est passé par toute sorte d'émotion au potager durant cette folle année... de la tristesse avec les nombreuses dégradations : incendie de la cabane à outils ; vols de légumes ; légumes arrachés et détruits ; crottes de chiens... ; du stress avec la grosse sécheresse et la chaleur de l'été ; mais surtout beaucoup de

joie : soutien et mouvement de solidarité ; partages ; échanges ; félicitations de toutes parts ; une magnifique fête pour l'inauguration du parc ; de belles récoltes ; l'émerveillement des enfants ; et la joie de les voir prendre du plaisir.

2022, LA DEUXIÈME ANNÉE AU POTAGER, QUEL BILAN ?

Nous avons :

- cultivé une quarantaine de légumes et fruits différents ;
- réalisé une centaine de conserves (confitures ; sauces tomates ; poivrons grillés...)
- cuisiné 4 repas complets (composé de 60 à 80% avec les légumes du jardin) pour 35 à 70 enfants par repas ;
- servi quotidiennement nos récoltes au goûter (confiture ; fruits et légumes frais ; soupe ; pizza ; tartinades ; sirop...)
- mis les mains et les pieds dans la terre. Les 350 enfants du périscolaire ont déjà tous au moins mis une fois les pieds ou les mains au potager. La jardinière propose régulièrement les mercredis des activités au potager pour les grands et les petits.

Bzzz



Le dressing d'Isa devient

Vingt Seconde(s)

Chaque jour depuis la reprise de cette boutique de seconde main en 2018, je souhaite vous proposer le meilleur de la seconde main à prix raisonnable.

Aujourd'hui, je tourne la page de l'ancienne boutique et crée VINGT SECONDES. Continuons l'aventure ensemble.

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

COMME DEPUIS TOUJOURS, DE LA MODE POUR FEMMES, HOMMES ET ENFANTS, D'OCCASION. DES PIÈCES SÉLECTIONNÉES LORS DE DÉPÔTS DE PARTICULIERS, AVEC SOIN ET ATTENTION.

La grande nouveauté de Vingt Seconde(s) se trouve à gauche lorsque vous entrez dans la boutique : dorénavant, il est possible d'acheter votre robe de mariée en seconde main !

Vingt Seconde(s) :

15 Rue du Maréchal FOCH - 68510 SIERENTZ

Tél. 03 89 81 30 54 - Le site internet est en cours de réalisation

Fabrice JELSCH

Cabinet de coaching professionnel et d'hypnothérapie humaniste.

GRÂCE AU COACHING ET À L'HYPNOTHÉRAPIE IL EST POSSIBLE D'AMÉLIORER SA VIE, LA CHANGER, TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE SA VIE PROFESSIONNELLE ET SA VIE PRIVÉE, RETROUVER LE BIEN-ÊTRE.

Fabrice Jelsch, installé depuis le 1^{er} janvier dans son cabinet, vous accueillera avec bienveillance, vous accompagnera dans le respect et en toute confiance.

Il est certifié coach professionnel RNCP depuis 2017 et accrédité ICF depuis 2018, praticien hypnothérapeute depuis 2020, maître praticien depuis 2022.

Il vous invite à visiter son site www.fabricejelsch-coaching.com Et/ou à le contacter par mail : fabrice.jelsch.coaching@gmail.com Adresse du cabinet : Centre JAD - 11 rue du Capitaine Dreyfus.

Une journée portes-ouvertes aura lieu au printemps prochain.



Vous pourrez bénéficier de la compétence et bienveillance d'autres praticiens spécialisés dans le Bien-être (naturopathie, reiki, réflexologie, lithothérapie, ostéopathie, florithérapie, kinésiologie, sophrologie, magnétiseur, psychologue enfant, podologue, esthéticienne, accompagnement par relaxation, ...)

Chill'in

L'optimisation d'espace et le design d'intérieur pertinents sur Sierentz et dans le Haut-Rhin



Façonner votre espace selon vos besoins, votre mode de vie, vos envies et vos contraintes. Lui redonner du sens, VOTRE sens. En faire un lieu de bien-être, de partage et d'épanouissement. Un espace évolutif, qui s'adapte facilement et accompagne votre projet de vie.

VOUS APPORTER DES SOLUTIONS ASTUCIEUSES D'AMÉNAGEMENT FONCTIONNEL ET ESTHÉTIQUE, OPTIMISÉ ET ERGONOMIQUE, MARQUÉES DE VOTRE PERSONNALITÉ.

Vous proposer des références et un réseau d'artisans qualifiés. Vous offrir la sérénité et la fierté d'un habitat authentique, sur-mesure et durable. Un investissement rentable. Telle est la mission de Chill'in.

Derrière Chill'in, il y a Caroline Benoit, une créatrice d'espaces passionnée. Mais il y a aussi vous, où que vous soyez, à Sierentz ou ailleurs. Vous qui rêvez d'une architecture et d'une décoration d'intérieur pertinentes, sur mesure et durables ! Afin que votre maison devienne cocon...

Chill'in - Caroline BENOIT :

Tél. 06 68 80 82 21 - contact@chill-in.eu - <https://chill-in.eu/>

La Tribune

A mi-mandat 2020-2026, le dernier débat d'orientation budgétaire a mis en lumière une situation pour le moins délicate des ressources financières de la commune, certes mises à mal par la pandémie et l'augmentation du coût des énergies. La taxe foncière locale sur les propriétés bâties sera revue à la hausse de l'ordre de 6,6 %. Cette augmentation doit être additionnée à la revalorisation de la taxe foncière bâtie de 7,1 % au niveau national. Soit une augmentation totale de 14,13 % dans l'avis d'imposition 2023 pour les propriétaires sierentzois ...

On pourra toujours objecter, comme l'a fait la municipalité, que la taxe d'habitation sera totalement supprimée en 2023, tout comme celle sur l'audiovisuel (138 €).

Il n'empêche que, malgré cette hausse de la taxe foncière sur les propriétés bâties, la cession d'un terrain communal au cœur du lotissement des Hirondelles doit être envisagée pour 623.000 €, somme à ajouter à celle de la vente de l'ancienne gendarmerie (472 000 €), déjà actée en 2022."

Paul-Bernard Munch, Marina Sanchez, Regis Beley, Sylvie Macur

f sierentz 2020, ensemble autrement
P.B Munch : Tél. 06 17 01 92 01
pbmunch@free.fr

[Texte transmis par le groupe minoritaire]



CARITAS RECHERCHE DES FAMILLES POUR

Accueillir un enfant cet été

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles.

Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien. Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !

Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour.

Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federationcaritasalsace.org
Infos sur caritas-alsace.org et sur Facebook : « AFV Caritas »

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Quête nationale 2023

La prochaine campagne de collecte pour La Ligue contre le Cancer se rapproche à grands pas.

Nos bénévoles passeront dans vos foyers courant avril-mai 2023 pour récolter vos dons, soit en numéraire, soit par chèque. Nous comptons sur votre générosité et votre accueil favorable envers nos bénévoles.

Nous réitérons ici notre recherche de bénévoles qui viennent à nous manquer. En effet, trois d'entre eux désirent se retirer de la collecte et nous sommes toujours un peu restreints à ce niveau.

TOUTE PERSONNE DÉSIRANT INVESTIR QUELQUES HEURES À CETTE CAUSE EST LA BIENVENUE.

Vous pouvez vous adresser en Mairie ou auprès de la déléguée communale Mme Marie-Thérèse BISEL au 06 13 58 63 32.



Vom TGV zum Orient Express
Vom Bumelbahn àn hüttig Stress
Dr Isabahn, erhàltet si Gschicht'
Ar ht verdient a klei Gedicht

Im Bànhhof Sierentz sim'r igstige
Vor l'ange Johre, dàsch uns bleebe
S'Bànkett isch gsi üss Lattle Holz
Do druff sin d'Isabahnler so stolz
Dr Bànhhofmeischer hât jetza pfiffe
Dr Zug hât uff da Weiche gschliffe
Want às da gsajt hâsch „A schena Grüess“⁽¹⁾
Hâsch kriegt uff d'Nàse, a Sandung Rüess

Dr Morgezug steht uff'm tote Gleis
Bim Isabàhniesle wo's jede weiss
Im'a Blick kommt dr Paris-Bâle z'surre
Mit Volldàmpf dur unsera Bànhhof dure

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

Dr Chàngi isch grennt mit Mieh un Sorge⁽¹⁾
Zum Personnazug, wo steht àll Morge
Uff dr Schnallzug hat'r ferm druff zàhlt
Sunscht hat'r àll Tàg... si Zug verfehlt !...

Eberràscht dr Lücy, 's isch ebe wohr⁽¹⁾
Dàsch in Milhüse pàssiert, vor 60 Jahr'
S' Stàrt Signàl hât ar jetz latz verstånde
Ànstàtt in Hâbse, isch'r in Àltkirch glànde !...

„S'Klettise“ isch dur dr Sundgäu gfàhre⁽¹⁾
Àn da Kohle, han sie nit solle spàrre
D'Lokomotiv hât's nimm ziege kànn
Barguff dr Buckel : unmeeglig denne !...
Mit Leid un Not, hât's d'Pàssàgiera troffe
Sie sin hât im Màrsch... uff Lùppàch gloffe !...

⁽¹⁾ Àlles wohri Gschichte



A PÀÀR EBERRÀSCHUNGE ÌM ZUG

En deux siècles d'existence, le train a conservé son mythe et ses sagas : la fascination de la vitesse, les distances et le mode des énergies : charbon, électricité, gazole, selon les époques.

Sans oublier l'entretien des rails : « d'Rotta Arbet uff da Gleiser ». D'Milhüser han àls gsajt : „, d'Stadt schàfft àm Tràmway, Brunscht im Hàsarai... un Riedesha àm Isabàhn !

MA 21
MARS



Tempête

Prochaine séance mardi
21 Mars à 20h, à la
Salle des fêtes de Sierentz

Née dans le haras de ses
parents, Zoé a grandi au milieu
des chevaux et n'a qu'un rêve :
devenir jockey !

Tempête, une pouliche qu'elle
voit naître, va devenir son
alter ego. Mais un soir d'orage,
Tempête, affolée, renverse Zoé
et vient briser son rêve. Elle va
pourtant s'accrocher et tenter
l'impossible pour renouer avec
son destin.

L'Amicale des sapeurs- pompiers de Sierentz

La soirée « best of années 80 »

SA 25
MARS

Samedi 25 mars à 20h à la salle Agora.
Soirée mixée et animée par Robin (Nostalgie)
Tarif : 12€

Un déjeuner dansant « Pumpier Fàscht »

DI 26
MARS

Dimanche 26 mars à partir de 11h45 à la
salle Agora. Le déjeuner est animé par les « Hochwaid
Echo », la restauration est faite maison : bouchée à la
reine, nouilles - délice givré - diable noir en tasse.
Entrée avec repas : 25€
Enfants de -12 ans : 10€

Réservations et renseignements, par téléphone :
06 85 71 30 87 ou par mail : spsierentz@gmail.com



ME 03
MAI



Seniors : sensibilisation aux risques numériques

Mercredi 03 mai à 18h salle des fêtes de Sierentz

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sierentz
s'associe à la Prévention Maif afin de sensibiliser nos
seniors aux risques numériques. Sous la forme d'une
conférence dialoguée avec les participants, différentes
thématiques seront abordées : les arnaques sur
internet, l'usage des réseaux sociaux, les objets
connectés, les bonnes pratiques concernant les mots
de passe, etc.

Inscriptions en mairie : 03 89 81 51 11 ou
par mail ccas@mairie-sierentz.fr

SA 10
JUN

Sie'roulette est enfin de retour !

Le 10 juin 2023 aura lieu notre traditionnelle
course de brouettes.

On compte sur votre imagination, votre sens du
bricolage et vos aptitudes physiques afin de rendre
ce moment inoubliable.
Mais ce n'est pas tout, cette année se rajoute un
concours/exposition de vos plus belles créations
"moyen de locomotion alternatif" un brin d'écologie,
un brin de folie.

Plus de précision sur cet événement dans les
numéros à venir.

Battues de chasse

Dans le cadre de l'arrêté
préfectoral du 21 septembre
2022, des battues ont eu lieu sur
les hauteurs de Sierentz.

Nous rappelons que le but
principal de ces battues est
de réguler les sangliers et
cervidés classés comme espèces
susceptibles d'occasionner des
dégâts causés par ces animaux
sur les terrains agricoles (voire des
propriétés privées). Ces dégâts
étant toujours plus importants,
le seul moyen d'y remédier
est de conserver une pression
cynégétique.

Rappelons que le droit de chasse
est obligatoire en Alsace /
Moselle et que les dispositions
seront prises par la commune et
les chasseurs afin d'informer la
population.

Il est souhaitable que les
promeneurs et les chasseurs
coexistent en bonne intelligence,
dans le respect mutuel.



Carnet

Anniversaires

le 04 avril 84 ans Claude KNIPPER

le 09 avril 85 ans Yvonne STOECKLIN née FRANTZ

le 11 avril 89 ans Guy MEYER

le 19 avril 87 ans Germain KERN

le 27 avril 88 ans Monique GESIOT née HOOG

Naissance

le 28 novembre 2022 Giulia,
fille de Sandrine BURGERMEISTER

le 31 décembre 2022 Léo,
fils de Sylvie HAEGELE & de Cyril COUTURIER-
BLANC-LANOTE

le 13 janvier 2023 Ikram,
fille de Khaoula AHMED & de Khairedine SARRAY

Mariage

le 04 février Amandine D'AMORE & Anaïs BARTH



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Mars 2023.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction : Commission
Communication et Évènements, Rachel SORET
VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle
EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**
Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ,
Carole CHITSABESAN, Anaïs MULLER, Patrick
GLASSER, documents remis, Ysabelle EPPINGER,
Pixabay, Unsplash.